

GUIDE DE LECTURE

Qu'est que le SCoT-AEC ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale – Air Energie Climat (SCoT-AEC) du Pays du Mans est un projet ambitieux, s'inscrivant dans un cadre réglementaire. Il vise à instaurer un nouveau modèle d'aménagement, qui s'inscrit pleinement dans la transition écologique et la maîtrise de l'artificialisation des sols. Cela concourt à l'attractivité du territoire tout en valorisant la qualité de vie et le bien-être des habitants.

La composition du dossier :

1 – DOSSIER PRINCIPAL

1.1 – DOSSIER PIECES ADMINISTRATIVES

Il est composé de 9 pièces :

- Un arrêté préfectoral définissant le périmètre du SCoT-AEC
- Deux délibérations de prescription du 04/03/22 et 13/03/23
- Deux délibérations pour les deux débats sur le Projet d'Aménagement Stratégique
- Une délibération pour le Bilan de concertation, et son annexe
- L'arrêté d'enquête publique

1.2 – PROJET D'AMENAGEMENT STRATEGIQUE

Il s'agit du projet politique sur les 20 prochaines années. Il fixe un cadre pour un développement équilibré du Pays du Mans en affirmant l'ambition démographique et environnementale, en économisant les ressources, en limitant l'artificialisation du sol, tout en prenant en compte le bien-être, la qualité de vie et l'adaptation au changement climatique.

1.3 – DOCUMENT D'ORIENTATION ET D'OBJECTIFS

Il décline les objectifs du projet politique en prescriptions opposables. Les Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUi) devront être compatibles avec ces règles.

1.4 – PROGRAMME D'ACTIONS

Il précise les 59 actions opérationnelles sous forme de fiches, facilitant la mise en œuvre de la stratégie territoriale notamment atteindre les objectifs Air Energie Climat.

2 – DOSSIER ANNEXE

Il comprend huit documents, notamment le diagnostic territorial, l'évaluation environnementale, l'analyse de la consommation d'espace, et la justification des choix.

3 – DOSSIER DE SYNTHESE

Il reprend les éléments du Projet d'Aménagement Stratégique, du Document d'Orientation et d'Objectifs, du Programme d'Actions et du Diagnostic Urbanisme Favorable à la Santé dans quatre dossiers de manière synthétique.

Pourquoi donner son avis lors de l'enquête publique ?

L'enquête publique est une étape essentielle pour la finalisation du projet. Elle offre la possibilité de donner son avis sur les choix d'aménagements définis par le SCoT-AEC.